

Vaccination SDRP chez les porcins : les recommandations de l'Anses pour limiter les phénomènes de recombinaison entre souches vaccinales



Le 6 novembre 2019, les autorités danoises ont transmis une alerte en pharmacovigilance à la suite de la suspension de la commercialisation du vaccin SUVAXYN PRRS MLV, vaccin vivant contre le syndrome dysgénésique respiratoire porcine, en raison de l'apparition d'une souche issue d'une recombinaison entre souches vaccinales.

Au Danemark, deux souches vaccinales SDRP, provenant des vaccins UNISTRAIN PRRS et SUVAXYN PRRS MLV, ont donné naissance à un virus recombinant dans un élevage, qui aurait ensuite infecté les verrats d'une station de sélection avoisinante. La semence de ces verrats, utilisée lors d'inséminations artificielles, aurait favorisé la propagation de ce virus recombinant dans le pays. La maladie est apparue notamment dans les troupeaux présentant une immunité insuffisante vis-à-vis du SDRP, avec des symptômes cliniques comparables à ceux provoqués par les souches virulentes du terrain. La maladie a été confirmée dans une quarantaine de fermes danoises.

Les autorités danoises ont suspendu la commercialisation du vaccin SUVAXYN PRRS MLV, autorisé via la procédure centralisée, et en ont informé l'Agence européenne du médicament (EMA), les États membres et la Commission européenne. Cette dernière, conformément aux dispositions réglementaires, a mis en œuvre une procédure d'arbitrage, afin que le comité des médicaments vétérinaires de l'EMA réévalue le rapport bénéfice-risque de ce vaccin.

Une recombinaison semblable à celle observée au Danemark est susceptible de survenir en France. Afin de limiter les phénomènes de recombinaison entre souches vaccinales, **l'Anses recommande de ne pas utiliser dans un même élevage des vaccins SDRP vivants différents, que ce soit de manière concomitante ou consécutive. Les porcs charcutiers et les cochettes semblent être particulièrement à risque, car ces animaux présentent souvent une immunité insuffisante vis-à-vis du SDRP.**

Vaccins vivants autorisés en France contre le virus du SDRP

| Nom du médicament | Nom du titulaire | Substance active | Espèces cibles |
|---|--------------------------------------|---|--|
| PORCILIS PRRS | INTERVET | virus du syndrome dysgénésique respiratoire porcin-vivant | Porc charcutier Porcs reproducteurs |
| UNISTRAIN PRRS LYOPHILISAT ET SOLVANT POUR SUSPENSION INJECTABLE POUR PORCINS | LABORATORIOS HIPRA | virus du syndrome dysgénésique respiratoire porcin-vivant | Porcins |
| INGELVAC PRRSFLEX EU LYOPHILISAT ET INGELVAC PRRSFLEX EU SOLVANT POUR SUSPENSION INJECTABLE POUR PORCINS | MERIAL | virus du syndrome dysgénésique respiratoire porcin-vivant | Porcins |
| REPROCYC PRRS EU LYOPHILISAT ET IMPRANFLEX SOLVANT POUR SUSPENSION INJECTABLE POUR PORCINS | MERIAL | virus du syndrome dysgénésique respiratoire porcin-vivant | Porcins |
| SUVAXYN PRRS MLV | ZOETIS BELGIUM | virus du syndrome dysgénésique respiratoire porcin-vivant | Porcins |
| PERSOVAC LYOPHILISAT ET SOLVANT POUR SUSPENSION INJECTABLE POUR PORCINS | CEVA-PHYLAXIA VETERINARY BIOLOGICALS | virus du syndrome dysgénésique respiratoire porcin-vivant | Porc charcutier |

Le 20 janvier 2020, une nouvelle autorisation de mise sur le marché a été délivrée pour le vaccin vivant PERSOVAC LYOPHILISAT ET SOLVANT POUR SUSPENSION INJECTABLE POUR PORCINS, dont le titulaire est CEVA-PHYLAXIA VETERINARY BIOLOGICALS. Les recommandations de l'Anses restent inchangées par rapport à celles exprimées ci-dessus suite à l'ajout de ce nouveau vaccin autorisé.

L'Anses recommande également **une surveillance accrue de tout événement suspect sur le terrain relatif à cette pathologie, notamment l'apparition de symptômes marqués de la maladie dans des élevages vaccinés.**

En cas d'observation d'un événement suspect et afin de collecter l'ensemble des informations liées à cet événement, l'Anses encourage sa déclaration via son site de télédéclaration (<https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>).

À l'issue de la réunion de décembre 2019, le comité des médicaments vétérinaires (CVMP) de l'EMA a adopté des recommandations similaires pour l'utilisation des vaccins vivants atténués contre le SDRP : Voir le **communiqué de presse de l'Agence européenne du médicament**.